



Rubriques

- ▶ AGENDA
- ▶ ZOOM SUR
- ▶ EN BREF
- ▶ LA PHRASE
- ▶ INTERVIEW
- ▶ LE CHIFFRE
- ▶ PROJET À LA UNE

Agenda

13 août 2016

Journée de la femme : le code sur le statut personnel fête ses 60 ans

4 octobre 2016

Lancement du jumelage "Modernisation de l'appareil statistique tunisien"

29-30 novembre 2016

Tunis : conférence internationale sur le Plan de développement 2016-2020



Événement

La Poste tunisienne émet un timbre commémoratif pour les 40 ans de la coopération avec l'UE (voir en page 2)



Edito

▶ Au revoir à la Tunisie amie

Chers lecteurs, chères lectrices,

C'est avec mélancolie et fierté pour le travail accompli que je rédige ce dernier éditorial des « Brèves d'Union », le bulletin trimestriel de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie. Mélancolie, car quitter la Tunisie aujourd'hui, c'est se séparer d'amis, d'un peuple attachant qui n'a pas fini de nous surprendre, nous les européens ! En septembre prochain, un nouvel Ambassadeur de l'Union européenne vous rejoindra. Je suis sûre que sous son impulsion, une nouvelle page des relations Tunisie-UE s'écrira, et j'espère avoir, avec mon équipe, réussi à poser les fondations de ce partenariat renouvelé que nous appelons de nos vœux.

Fierté, car aujourd'hui, je crois pouvoir dire « mission accomplie ». Evidemment, nous nous inscrivons dans une dynamique, mais je souhaiterais prendre un instant pour mesurer le travail effectué par la Délégation depuis six ans : avant la révolution de janvier 2011, la relation UE-Tunisie, quoique dense, se trouvait cantonnée dans un périmètre qui, pour être intéressant, n'en demeurait pas moins restreint. Après 2011, le champ des possibles s'est ouvert, et l'UE a su répondre « présent ».

Qu'il s'agisse de l'appui au processus constitutionnel et au dialogue national, du soutien budgétaire pour permettre à l'administration de jouer son rôle de garant de l'intégrité du pays, de projets sectoriels pour appuyer des réformes et créer des emplois, de l'augmentation des quotas d'huile d'olive quand cela s'avérait nécessaire... l'Union européenne a multiplié par trois son aide annuelle et a su ouvrir une porte

que d'aucuns se plaisent à considérer fermée. Depuis la révolution un milliard d'euros en dons, 800 millions d'euros en assistance macro-financière et 1,5 milliard d'euros de prêts de la Banque européenne d'investissement : ces chiffres parlent d'eux-mêmes. A ce titre, les Journées de l'Europe, organisées les 24-26 mai dernier auront contribué à démontrer l'engagement de l'Union européenne en Tunisie.

Evidemment, cette nouvelle phase est porteuse, comme toutes les transitions, d'espoirs, de craintes, de défis. Je pense à l'apprentissage de la liberté. Cette notion, en apparence si familière, est plus complexe à appréhender qu'il n'y paraît, sans doute parce qu'elle a été contrainte durant des décennies et nous conduit à nous interroger sur notre rapport à l'autre. Et dans ce monde nouveau, ici comme ailleurs, la tension entre liberté et autorité, entre responsabilité et « servitude volontaire », pour reprendre le mot de la Boétie, est au cœur du débat public.

Cet équilibre, je suis convaincue que les tunisiens l'ont déjà trouvé, ainsi qu'en témoigne le Prix Nobel décerné au Quartet. Cette « formule magique » tunisienne, je fais le vœu qu'elle soit préservée et participe au renouveau de ce pays aimé, qui, j'en suis sûre, arrivera à bon port. L'Union européenne sera à vos côtés. ●

Laura Baeza
Ambassadeur
de l'Union européenne
en Tunisie



UeTunisie



► Portes ouvertes sur l'UE aux Journées de l'Europe de Tunis

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Accord de coopération signé en 1976 entre la Tunisie et la Communauté européenne, la Délégation de l'Union européenne a organisé les Journées de l'Europe, les 24, 25 et 26 mai 2016 au Palais des Congrès à Tunis.

Les objectifs de ces Journées de l'Europe étaient de mieux faire connaître notre coopération et surtout de montrer notre attachement et notre accompagnement durable de la Tunisie pendant ces 40 ans et, particulièrement depuis 2011, dans cette période historique de transition démocratique.

Ces Journées ont associé toute la "grande famille" de l'Union européenne : la Commission européenne, les États-membres représentés en Tunisie, la Banque européenne d'Investissement, la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement, les différentes agences de coopération et les banques de développement des États-membres, les instituts culturels européens, l'Union pour la Méditerranée.

Pour cette première édition en Tunisie, cet événement a été un succès qui s'est matérialisé par la présence active de personnalités impliquées dans la coopération UE-Tunisie : dix ministres tunisiens en exercice, treize ambassadeurs des États-membres, des personnalités impliquées dans la coopération avec la Tunisie, plusieurs directeurs généraux et chef de service de tous les ministères avec lesquelles travaille l'Union européenne.

La Commission était représentée par Monsieur Christian Danielsson, Directeur Général, Direction générale Politique de voisinage et négociations d'élargissement (DG NEAR) et M. Nick Westcott, managing director pour le Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen d'action extérieure.

Treize panels thématiques ont été organisés pendant ces trois jours. La Délégation avait invité pour chaque panel 5-6 intervenants dont plusieurs experts reconnus dans leur domaine venant d'Europe. Les débats étaient donc plus prospectifs que rétrospectifs.

Plus de 120 projets européens en cours ont été présentés sur treize stands. C'était l'occasion de partager, de rencontrer, de confronter des expériences et de faire du réseautage, et surtout de faire connaître la richesse des projets soutenus par l'UE en Tunisie.

Le public était au rendez-vous avec environ trois mille personnes dont cinq cent à la cérémonie d'ouverture, sur invitation.

A part les médias traditionnels, les Journées de l'Europe ont aussi été couvertes par plus de 103 tweets et 45 posts sur facebook. La création d'un hashtag spécifique pour les journées, à savoir #JournéesEuropeTn, a renforcé la visibilité et l'impact des Journées de l'Europe.

Enfin, il faut noter l'édition exceptionnelle d'un timbre par la Poste Tunisienne pour ces 40 ans de coopération. Ce geste rare montre la qualité de la relation, fidèle, exigeante et permanente entre l'Union européenne et la Tunisie.

En haut à gauche

Mme Wided Bouchamaoui, Présidente de l'UTICA, SEM Yassine Brahim, SE Laura Baeza, et M. Christian Danielsson, Directeur général à la Commission européenne

La Poste tunisienne émet un timbre commémoratif pour les 40 ans de la coopération avec l'UE

La Tunisie et l'Union européenne célèbrent en 2016 le 40e anniversaire de l'Accord d'association de 1976, qui a jeté les bases d'une coopération durable. Pour marquer l'événement, la Poste tunisienne a émis le 25 avril un timbre commémoratif. D'une valeur faciale de 2,350 DT, le timbre sera tiré à 500 000 exemplaires.

Signe du renouvellement et de l'approfondissement constants de cette coopération, un projet d'appui à La Poste tunisienne a été lancé le 31 mai en présence de nombreux officiels : M. Noomane Fehri, ministre des Technologies de la Communication et de l'Économie numérique, M. François Gouyette, ambassadeur de France en Tunisie, M. Moez Chakchouk, PDG de la Poste tunisienne et Mme Armelle Lidou, chef de la Coopération de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

Dotée d'un million d'euros, cette action vise à renforcer la compétitivité de la Poste tunisienne, à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises et à consolider le rôle de l'entreprise publique en tant que catalyseur d'inclusion socio-économique.

La phrase



“ L'UNION EUROPÉENNE EST FIÈRE DE SON PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC LE PEUPLE TUNISIEN ET ASPIRE À L'INTENSIFIER ENCORE ”

Federica Mogherini

Déclaration conjointe de la HR/VP Federica Mogherini et du Commissaire Johannes Hahn à l'occasion du 40e anniversaire de la coopération entre l'UE et la Tunisie.



Nadia Khiari
(alias Willis from Tunis)
dessinatrice et artiste
tunisienne

Entretien avec Nadia Khiari

La Tunisie et l'Union européenne fêtent cette année leurs 40 ans de coopération et vous ont justement invitée à commenter avec vos dessins les journées de l'Europe organisées à Tunis. Que vous a apporté cet exercice visant à jeter un regard parfois moqueur sur cette relation ?

Nadia Khiari : L'exercice du dessin en live est un de mes préférés : c'est un challenge parce qu'il faut réagir rapidement aux propos que l'on entend et dessiner le plus justement possible. Alors oui, c'est stressant, parce qu'on n'a pas intérêt à faire un bide ou être totalement en manque d'inspiration. Mais, la première fois que j'ai dessiné dans ces conditions, j'ai pu entendre les rires de centaines de personnes qui découvraient mes dessins. Habituellement, je dessine et publie mes dessins sur les réseaux sociaux : je vois les réactions, je constate les partages, etc. Mais, je n'entends pas les rires et c'est vraiment dommage. Concernant les conférences lors du 40e anniversaire de la coopération UE-Tunisie, c'était un moment très intéressant, instructif et agréable : j'étais accompagnée du dessinateur belge Vadot avec qui j'ai déjà pratiqué le dessin en live lors d'autres conférences. Son humour est incisif et ses dessins sont percutants. En plus, il dessine un chat aussi. Vu qu'on avait carte blanche pour les dessins, nous nous sommes bien amusés et les intervenants divers nous ont pas mal inspirés en général.

Depuis 2011, la coopération européenne s'est considérablement renforcée, notamment pour appuyer la transition démocratique. En tant que poil à gratter des convenances tunisiennes, diriez-vous que la liberté d'expression notamment est désormais acquise au pays du jasmin ?

N.K : Cette liberté d'expression chèrement gagnée est tangible aujourd'hui. Ça n'a plus rien à voir avec ce qu'il se passait avant janvier 2011. Dans les médias, les réseaux sociaux et dans la rue, les gens s'expriment, parlent de sujets tabous, critiquent, dénoncent. Mais, la liberté d'expression n'est malheureusement jamais acquise (et pas juste en Tunisie). Ce n'est pas uniquement

une volonté politique ou éditoriale pour certains médias. C'est aussi à cause de l'autocensure due au conservatisme de la majorité de la population, des tabous, des interdits, etc. Depuis 5 ans, des Tunisiens se sont retrouvés en prison ou ont eu des procès, parce qu'ils s'exprimaient (Olfa Riahi, Azyz Ammami, Jabeur Mejri, Lina Ben Mhenni, etc.). Comment oublier aussi que le ministre de la Culture avait porté plainte contre les organisateurs du Printemps des arts, par exemple ? Lorsque l'on voit les chiffres des nombreuses agressions que subissent les journalistes, on se doit de rester très vigilants.

Vous pointez au quotidien avec humour les petits et grands travers des Tunisiens. N'avez-vous pas peur qu'il n'y en ait plus un jour ?

N.K : Je dessine essentiellement ceux qui sont au pouvoir, les politiques. Donc, à ce niveau-là, je n'ai pas de soucis à me faire niveau inspiration sur les petits et grands travers. Et si tous les Tunisiens devenaient irréprochables, j'en serais heureuse bien entendu, mais vu que je ne suis pas irréprochable et que ça m'étonnerait que je change (je suis trop vieille, c'est foutu), je m'inspirerai alors de mes propres travers. Et là aussi, il y a de la matière !

“ DANS LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET DANS LA RUE, LES GENS S'EXPRIMENT, PARLENT DE SUJETS TABOUS, CRITIQUENT, DÉNONCENT ”



Le chiffre

500
Millions d'Euros

Deuxième programme d'assistance macro financière à la Tunisie

La proposition de la Commission européenne d'allouer une nouvelle assistance macro-financière (AMF) à la Tunisie a été approuvée début juin par les eurodéputés. Cette enveloppe – la deuxième du genre depuis 2014 – de 500 millions d'euros a pour objectif de couvrir une partie des besoins de financement extérieur et budgétaire de la Tunisie en 2016 et 2017, tout en facilitant les réformes économiques. La ligne européenne, d'une validité de deux ans et demi, sera débloquée via trois prêts, destinés en priorité à la mise en œuvre des réformes structurelles en vue de rétablir plus durablement la balance des paiements et la situation budgétaire, à améliorer le

climat des investissements et à favoriser l'intégration économique et la convergence réglementaire avec l'UE. Pour bénéficier de cette assistance, les autorités tunisiennes doivent démontrer qu'elles respectent l'Etat de droit.

« La Commission européenne tient son engagement d'apporter un soutien accru aux efforts de réforme de la Tunisie. Il importe plus que jamais que la Tunisie demeure un exemple pour la région », a expliqué Pierre Moscovici, commissaire européen pour les affaires économiques et financières, en annonçant le déblocage de cette assistance. Celle-ci s'inscrit donc pleinement dans le cadre de l'ac-

tion plus générale menée par l'UE pour aider la Tunisie à surmonter ses difficultés économiques qui menacent sa transition politique et à mettre en place un modèle de croissance économique durable, profitable à tous et créateur d'emplois.

Cette assistance macro financière s'ajoute ainsi à l'aide déjà offerte par l'UE dans le cadre de sa politique de voisinage, et complète également le plan de soutien du Fonds monétaire international (FMI), qui a relevé en mai sa ligne de crédit pour la Tunisie à hauteur de 2,9 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros).

► l'UE s'engage aux côtés de l'ARP

29 avril 2016



Parce qu'il exprime la volonté des citoyens, le Parlement est le cœur battant d'une démocratie. De son efficacité dépend le bon fonctionnement des institutions de l'État. C'est pourquoi, afin de soutenir la jeune démocratie tunisienne, l'Union européenne s'est engagée à appuyer l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) au moyen d'un jumelage de trois ans mené par les parlements français et italiens. Retour sur le lancement du projet le 29 avril dernier au Palais du Bardo.

La première législature de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a été élue le 26 octobre 2014 lors d'un scrutin salué par la communauté internationale comme une étape cruciale dans la transition démocratique tunisienne. Elle succède à l'Assemblée nationale constituante (ANC), issue des élections d'octobre 2011, qui a mené à son terme sa mission historique d'écriture de la Constitution de la 2e République, à la fois progressiste et consensuelle. De 2012 à 2015, l'ANC avait déjà bénéficié d'un programme d'appui dans le cadre d'un partenariat entre l'UE et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le jumelage qui a démarré au début de l'année 2016 s'inscrit dans la même démarche d'appui aux institutions démocratiques. Pendant 36 mois, grâce à un financement européen de 1.630.000 €, l'ARP va bénéficier du partage d'expertise de quatre grandes institutions parlementaires européennes : l'Assemblée nationale et le Sénat français, ainsi que la Chambre des Députés et le Sénat italiens.

Une cérémonie de lancement officielle s'est tenue au sein de l'ARP en avril 2016 en présence du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, et du vice-président du Sénat italien, Claudio Martini. Le président de l'ARP, Mohamed Ennaceur, relevait avec humour et sympathie que les trois principaux intervenants de la journée étaient tous nés sur le sol tunisien. Sur le fond, l'objectif du projet est de renforcer les capacités de l'Assemblée des Représentants du Peuple, notamment de son administration, élément indispensable à la bonne marche de l'institution et in fine de l'équilibre des pouvoirs en Tunisie. Il s'agit ainsi de consolider le rôle des parlementaires dans le paysage politique et de leur permettre d'exercer efficacement le pouvoir législatif à travers six volets : autonomie administrative et financière ; renforcement des services généraux ; organisation et renforcement de l'action parlementaire ; gestion des ressources humaines ; communication et diplomatie parlementaire.

Pour ce faire, l'équipe franco-italienne, à l'œuvre depuis janvier 2016, conduisait, en étroite collaboration avec la partie tunisienne, une phase de diagnostic des besoins. Le Conseiller résident jumelage (CRJ), M. Jean-Baptiste Leclère, qui est le chef d'orchestre du projet, est issu de l'administration de l'Assemblée nationale française. Il est secondé par le chef du service des relations internationales de la Chambre des Députés italienne. Les parlements allemand, hongrois, tchèque et grec apporteront également des éclairages complémentaires permettant à l'ARP de disposer d'un large panel de solutions et d'expériences pour mener à bien ses réformes, en fonction de son approche.

Des groupes de travail formés au sein de l'ARP participent aux travaux dès les phases d'élaboration et de planification. Cette approche inclusive permet de garantir la durabilité des résultats et l'appropriation par les fonctionnaires tunisiens. Dans cette direction, des formations de formateurs tunisiens sont prévues pour déployer efficacement les nouvelles procédures de travail élaborées avec l'appui des experts des Etats-membres.

C'est donc un long processus, exhaustif et participatif, qui débute en vue de renforcer le rôle de l'ARP, lui donner une plus grande expertise en matière d'activité législative et accroître son aura internationale. Cela passe en interne par une réforme en profondeur de l'organisation de l'assemblée et en externe par une meilleure interaction avec les autres institutions de l'État (présidence, gouvernement, instances constitutionnelles) et une plus grande transparence vis-à-vis du public et de la société civile.

En haut à gauche
29 avril 2016 – Le Président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohammed Ennaceur, accueille Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale française

- 1 — Autonomie administrative et financière
- 2 — Renforcement des services généraux
- 3 — Organisation et renforcement de l'action parlementaire
- 4 — Gestion des ressources humaines
- 5 — Communication
- 6 — Diplomatie parlementaire

Contacts

BP 150 - 1053
Tunis - Tunisie
Tél. : + 216 71 960 330
Fax : + 216 71 960 302
delegation-tunisia@eeas.europa.eu

Les links

<http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/>
nous suivre aussi sur  

Directeurs de la publication : Armelle Lidou et Patrice Budry - Conception graphique : Olivier Donat

**BRÈVES
D'UNION**